



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Service de Presse

Basse-Terre, le 11 mai 2017

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Vigilance orange pour fortes pluies et orages : les consignes de sécurité du préfet à la population

Ce jeudi 11 mai, Météo France a placé la Guadeloupe en vigilance Orange pour fortes pluies et orages. Selon les prévisionnistes, de fortes précipitations vont s'abattre dans la nuit sur l'archipel.

S'il n'est pas possible de localiser précisément où elles se produiront, ces fortes pluies augmentent les risques d'inondation sur des sols détrempés et au vu des niveaux de rivières élevés

Le préfet demande à chacun la plus grande prudence et de s'informer de l'état des routes avant d'entreprendre un déplacement.

Ce vendredi 12 mai avant 6h du matin, un point de situation sur le réseau routier notamment sera communiqué aux médias et consultable par tous :

- > sur le site internet de la préfecture www.prefecture.gouv.fr
- > sur la page Facebook de la préfecture accessible à tous : facebook.com/prefecture.guadeloupe
- > sur le compte Twitter de la préfecture : twitter.com/Prefet971

Les mesures individuelles de sécurité à prendre :

> Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez très prudents. Ne tentez pas de franchir des passages à gués qui débordent ou des routes inondées.

> Si vous habitez en zone inondable, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

> Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-là ou préparez-vous à l'évacuer rapidement.

> Évitez les promenades en montagne et les randonnées en relief

En cas d'orage : évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas dans une zone boisée, tout près de pylônes ou poteaux, ni sous un arbre isolé.

Les mesures de sécurité préconisées pour les agriculteurs :

> Veiller à mettre à l'abri ou déplacer sur les points hauts vos animaux notamment ceux qui sont au piquet dans des zones basses potentiellement inondables.

.../...

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr

facebook.com/prefecture.guadeloupe

twitter.com/Prefet971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

- > Vérifier que les fossés et buses présents sur votre exploitation soient nettoyés pour faciliter l'évacuation des eaux.
- > Veiller à mettre en sécurité vos stocks d'aliment pour le bétail et à ce que les produits phytosanitaires ne soient pas en contact avec l'eau mais les placer en hauteur.
- > Lors des pluies, éviter les déplacements dans les parcelles et les chemins d'exploitation susceptibles d'être submergés.

En cas d'urgence, contactez les secours : 17

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr

facebook.com/prefecture.guadeloupe

twitter.com/Prefet971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32